

## RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du mardi 4 juillet 2017

### 1 – POINTS SOUMIS AU VOTE

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 25 avril 2017
2. Election de vice-présidents
3. Désignation du nouveau directeur du FaLab – point reporté
4. Approbation de la convention cadre UCP-CROUS
5. Approbation de la candidature de la Licence professionnelle Web et applications mobiles au label « Grande Ecole du Numérique »
6. Approbation du bornage de l'année universitaire
7. Approbation du cadrage relatif aux procédures de remboursement et d'exonération des droits universitaires 2017-2018
8. Approbation du renouvellement de l'engagement de l'établissement auprès du laboratoire LERMA
9. Approbation du renouvellement de l'engagement de l'établissement auprès du laboratoire LDAR
10. Approbation de l'avenant à la convention EPAURIF

### 2 – RELEVÉ DE DÉCISIONS

#### **1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 25 avril 2017**

*Le conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du 25 avril 2017 à l'unanimité (21 pour – 0 contre – 0 abstention).*

## **2. Désignation du vice-président en charge de la valorisation et des relations avec les entreprises**

*Dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative d'excellence Paris-Seine, il est proposé aux membres du conseil d'administration de faire évoluer les périmètres de la délégation du vice-président délégué au développement et à la valorisation des sciences et technologies.*

*Après avoir entendu, Monsieur Olivier ROMAIN, le conseil d'administration approuve sa désignation comme vice-président en charge de la valorisation et des relations avec les entreprises à la majorité des membres présents et représentés (16 pour – x contre – 4 bulletins blanc).*

## **3. Désignation de la vice-présidente en charge de la politique de site et la contractualisation**

*Dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative d'excellence Paris-Seine, il est proposé aux membres du conseil d'administration de faire évoluer les périmètres de la délégation de la vice-présidente déléguée aux arts et humanités.*

*Après avoir entendu, Madame Isabelle PRAT, le conseil d'administration approuve sa désignation comme vice-présidente en charge de la politique de site et la contractualisation à la majorité des membres présents et représentés (17 pour – x contre – 3 bulletins blanc).*

## **4. Approbation de la convention-cadre entre l'UCP et le CROUS**

*Le conseil d'administration approuve à la majorité des membres présents et représentés, la convention-cadre entre l'université et le CROUS de l'académie de Versailles établie pour une durée de cinq ans et autorise le président à signer ladite convention (17 pour – 1 contre – 2 abstentions).*

## **5. Demande de subvention pour la Licence professionnelle Web et applications mobiles dans le cadre de la démarche de labélisation « Grande Ecole du Numérique »**

*Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des membres, présents et représentés, le dépôt de candidature de la LPWAM au label Grande Ecole du numérique, sollicite la subvention d'amorçage afférente et autorise le président de l'université à signer tout document ou convention s'y rapportant (20 pour – 0 contre – 0 abstention).*

## **6. Approbation du bornage de l'année universitaire**

*Le conseil d'administration approuve le bornage de l'année universitaire du 28 août 2017 au 30 septembre 2018 à l'unanimité des membres présents et représentés (20 pour – 0 contre – 0 abstention).*

## **7. Approbation du cadrage relatif aux procédures de remboursement et d'exonération des droits universitaires 2017-2018**

*Le conseil d'administration décide de fixer :*

- *au 13 octobre 2017 la date limite de demande de remboursement de plein droit des frais d'inscription au titre de l'année universitaire 2017-2018,*

- au 15 novembre 2017 la date limite de demande de remboursement de plein droit des frais d'inscription dans le cadre d'un transfert entre établissements d'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2017-2018.

*Il approuve également le cadrage des conditions de remboursement et d'exonération des droits universitaires 2017-2018 à la majorité des membres présents et représentés (17 pour – 1 contre – 0 abstention).*

**8. Approbation du renouvellement de l'engagement de l'établissement auprès du laboratoire LERMA**

*Le conseil d'administration approuve à la majorité des membres présents et représentés l'engagement de l'établissement en tant que tutelle du laboratoire LERMA dans le cadre du contrat quinquennal 2019-2023 (18 pour – 0 contre – 2 abstentions).*

**9. Approbation du renouvellement de l'engagement de l'établissement auprès du laboratoire LERMA**

*Le conseil d'administration approuve à la majorité des membres présents et représentés l'engagement de l'établissement en tant que tutelle du laboratoire LDAR dans le cadre du contrat quinquennal 2019-2023 (18 pour – 0 contre – 2 abstentions).*

**10. Approbation de l'avenant à la convention EPAURIF relative à la réalisation de la MIR des Chênes pour la reprise des études programmatiques.**

*A la suite à un changement de réglementation qui rend partiellement caduques les études de faisabilité et de programmation de l'opération, il est apparu nécessaire de reprendre les études de faisabilité de programmation du projet de construction de la MIR des Chênes.*

*Le conseil d'administration approuve à l'unanimité l'avenant à la convention de réalisation entre l'établissement et l'EPAURIF pour la reprise des études programmatiques et autorise le président à signer l'avenant de la convention. (20 pour – 0 contre – 0 abstention).*